



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;
C.C.L.L : COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

Procuration de vote :

Mandants : CONTINI Jean-Claude
Mandataires : LEGAIN Olivier

**Objet : 1A. Approbation du procès-verbal et du compte rendu du Comité Syndical du 3 novembre 2020
2020/12_01-48**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ET DU COMPTE RENDU DU
COMITÉ SYNDICAL DU 3 NOVEMBRE 2020**

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

**Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Monsieur le Président :**

- ouvre la séance du Comité Syndical,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

À l'unanimité, le Comité Syndical nomme Monsieur Nathan SOURISSEAU, suppléant de Mme GAGLILOLO Lorine, secrétaire de séance et approuve le procès-verbal et le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 3 novembre 2020.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

